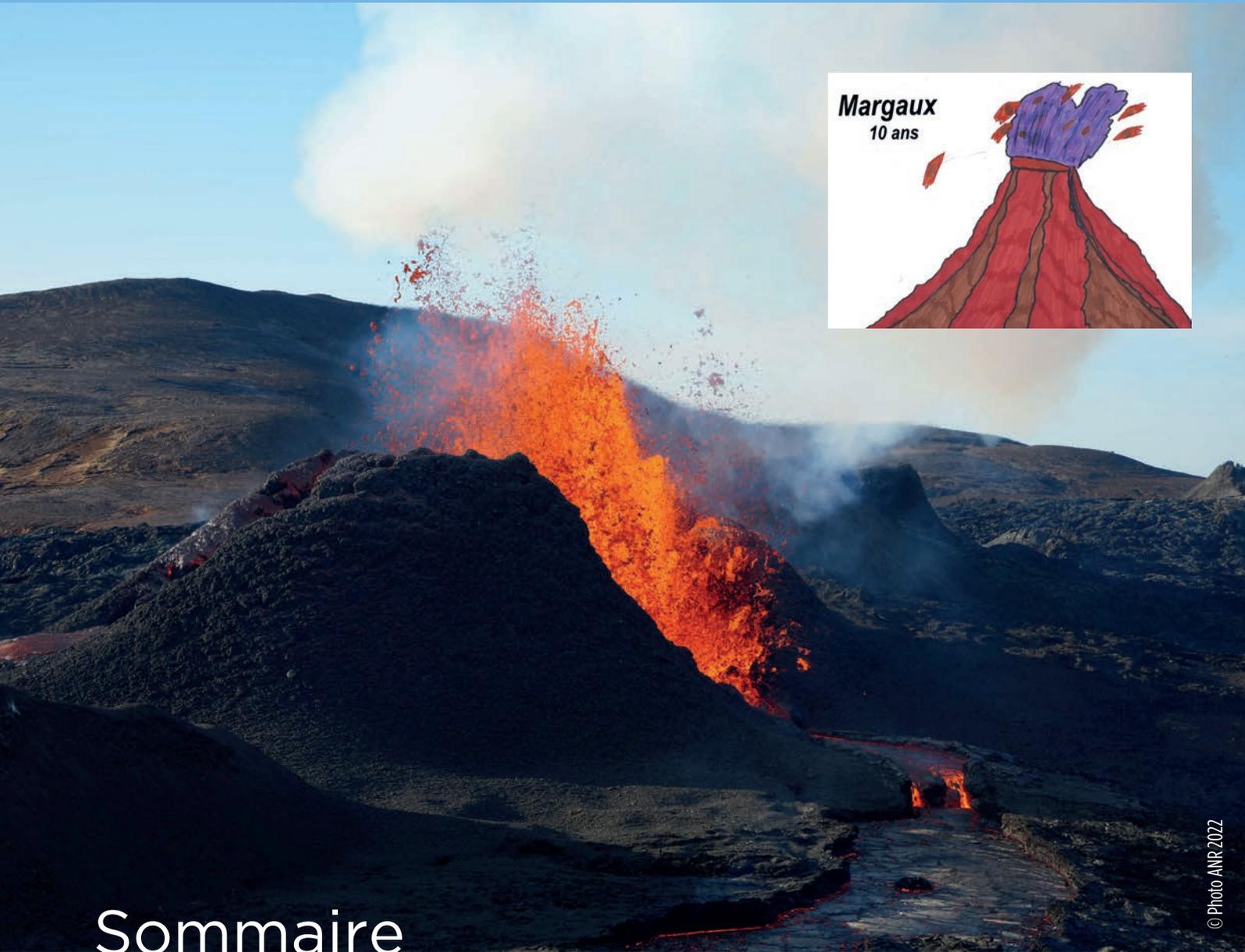


C/ Contacts

La revue des retraités de l'Afpa

N° 110
Juin 2022



© Photo ANR 2022

Sommaire

- > **P/2** Éditorial
- > **P/3 à 8** Compte rendu de l'assemblée générale 2022
- > **P/9 à 13** Visites en Auvergne
- > **P/14 à 16** Bilan 100% santé
- > **P/17 à 18** Mon espace santé
- > **P/19 à 21** Influence gaz carbonique sur le climat
- > **P/22 à 24** Balade salins du midi
- > **P/25 à 26** Le vote électronique
- > **P/27** La cotisation à la loupe
- > **P/28** Bulletin d'adhésion

www.retraites-afpa.fr

Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa
1, Allée Jean Griffon ZI du Palays
BP 24426 - 31405 Toulouse Cedex 4

**L'Amicale Nationale
des Retraités**

Afpa



LE TEMPS DES C(E)RISES...

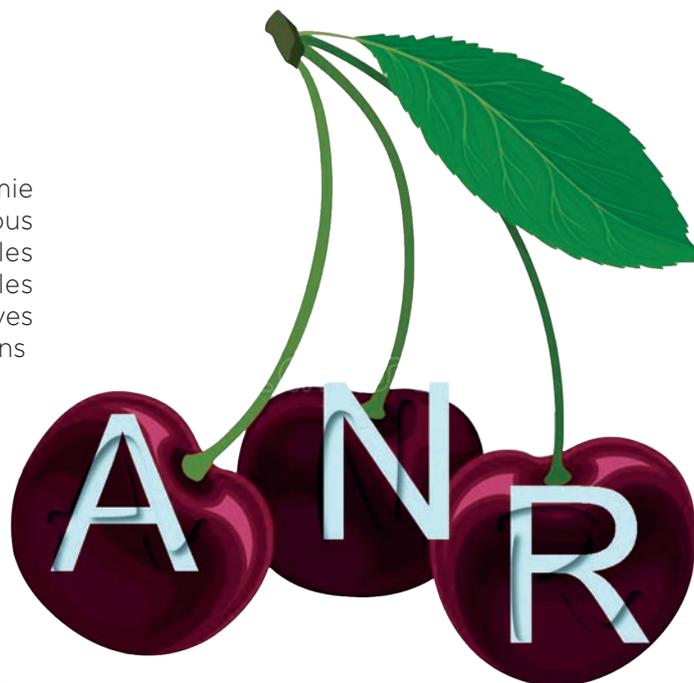
Chères amies, chers amis,

Avec une meilleure maîtrise de l'épidémie et l'allègement des mesures sanitaires, nous avons retrouvé certaines de nos belles habitudes quotidiennes, des retrouvailles rituelles, des activités culturelles et sportives qui nous manquaient fortement. Nous avons recommencé à regarder le présent et l'avenir avec optimisme et gourmandise.

Ces désirs d'évasion, de contacts sociaux, de rencontres amicales se sont réalisés lors de notre assemblée générale en Auvergne. Nombre d'entre vous sont venus à ce rendez-vous annuel pour partager ces instants d'échanges, de perspectives sur l'évolution de l'amicale et - bien entendu - de convivialité. En prévision de l'arrivée prochaine du temps des cerises, certaines et certains ont tenté de jouer les gais rossignols ou les merles moqueurs. Un grand merci à tous pour votre présence et votre participation à ces moments joyeux et précieux. La perspective d'une prochaine manifestation est déjà prévue en Aquitaine.

La vie semble avoir repris ses droits, pour le soulagement, le bien-être et l'optimisme de chacun. Mais, hélas, le monde est bouleversé. La guerre en Ukraine nous choque et nous touche profondément. Un bel élan de solidarité envers les victimes se manifeste avec une humanité et une générosité exceptionnelles : soutiens, dons, entraide, voire accueil de familles déplacées.

Cette guerre, en Europe, à nos portes, fait vaciller l'ordre mondial et l'équilibre de paix dans lequel nous étions installés. Les souvenirs de la seconde guerre mondiale, évoqués notamment par nos proches, sont encore vivaces dans nos mémoires. Depuis la chute du mur de Berlin et la liberté retrouvée par plusieurs peuples d'Europe de l'Est, nous nous étions accoutumés à une entente pacifique et durable, une liberté de mouvements, une coopération culturelle, économique et sociale. Cette insécurité, à laquelle nous n'étions pas préparés - nous et les nouvelles générations - se double de situations matérielles plus immédiates et économiquement inquiétantes.



Ces inquiétudes et fragilités imprègnent également le contexte politique français. Les résultats électoraux devraient influencer sur des choix déterminants pour le contexte politique et social. Espérons que la France sortira grandie de ces bouleversements, offrira un cadre digne et protecteur, un vivre-ensemble humain, solidaire et porteur d'espoir pour nous et les générations futures.

Au regard de cette situation particulièrement instable et préoccupante, les liens sociaux restent un ciment essentiel de notre société. Humblement, mais sincèrement, l'Amicale ANR offre un écrin d'amitié, de solidarité et de fraternité.

Merci, chères amies et chers amis, de poursuivre cette belle et amicale générosité.

« La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent. » Albert Camus

Gabriel DANINO,
Président de l'ANRafpa

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE DU 6 AVRIL 2022 À PARENT

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter sur notre site les comptes-rendus de l'AG et du CA ainsi que les diaporamas d'animation de ces réunions.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Gabriel Danino ouvre la séance ; il remercie les participants, leur souhaite la bienvenue et présente l'ordre du jour. Une minute de silence est observée à la mémoire des adhérents et de leurs proches qui nous ont quittés en 2021/2022. Nous partageons également une pensée pour l'Ukraine.

VOTE ET GOUVERNANCE DE L'ANR

Denis le Capitaine explique l'organisation du vote en ligne. 55% des adhérents ayant payé leur cotisation ont voté, le quorum de 25% est largement atteint ; les **résolutions** sont adoptées à 97%.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022

Élus 2022 : Bruno le BIHAN, Jean-Pierre GOUDOT, Jocelyne LAPLACE, Patrick MATHON, Patrick PENA, Daniel de SOUZA.

Élus 2021: Naji BRIGUI, Mohamed HAMROUNI, Régine JACQUEMIN, Denis le CAPITAIN, Patrick NOEL, Alain ROLLES.

Élus 2020 : Gabriel DANINO, Martine GAILLARD, Monique GAUFFRE, Marieluise LEROY, Yves MUNSCH, Thérèse NOEL.

BUREAU 2022

Président : Gabriel DANINO

Vice-présidents : Bruno le BIHAN, Jocelyne LAPLACE,

Trésorière : Thérèse NOEL, trésorière adjointe : Régine JACQUEMIN

Secrétaire : Denis le CAPITAIN, secrétaire adjointe : Monique GAUFFRE

Membres du bureau : Patrick NOEL (gestion des adhérents), Mohamed HAMROUNI (digital)

Réflexion sur la gouvernance de notre amicale

L'indisponibilité du président nous a conduit à réfléchir sur notre fonctionnement. Pour assurer la continuité du fonctionnement, si indisponibilité du président, les vice-présidents vont être associés plus fortement aux échanges avec l'Afpa au niveau national ; ils vont effectuer en équipe une partie des tâches d'animation.

Pour pallier l'indisponibilité d'un membre du bureau, les informations seront partagées plus largement entre tous les membres du bureau et particulièrement les adjoints.

Les délégués régionaux seront plus responsabilisés avec un soutien opérationnel du



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

niveau national ; les vice-présidents organiseront et animeront des réunions avec les délégués régionaux.

Candidatures à prévoir pour 2023

Nous devons trouver dans nos adhérents, parmi les futurs retraités ou les retraités non adhérents qui viennent de quitter l'Afpa, des personnes susceptibles de :

- remplacer les administrateurs sortants qui ne souhaiteront pas se représenter en 2023,
- devenir administrateur, puis président au départ de Gabriel Danino (cette personne doit tout particulièrement être en mesure d'entretenir des relations avec l'Afpa au niveau national),
- devenir membre du bureau en tant que secrétaire général adjoint dès 2023.

Chargés de mission

Yves BRIEX : auprès du président
Bernard FIAT : administration du site ANR
Jocelyne LAPLACE : coordination éditoriale de Contacts

Régine JACQUEMIN : développement/stratégie, accompagnement des régions

Patrick PENA : suivi des mutuelles

Martine GAILLARD : relations partenaires

Monique GAUFFRE : développement du partenariat avec AGIR

Yves MUNSCH : sessions de préparation retraite

Daniel THOMAS : relations avec l'UFR et CFR

Danielle COHEN : voyages à l'étranger

Jacques CHOPINEAU : coordination voyages avec PRObtp.

LIEUX ET DATES DES PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale 2023

Le conseil d'administration a retenu la proposition d'Alain Rollès qui accepte de l'organiser. Elle est prévue à Biscarosse, les 9, 10 et 11 mai 2023 pour tenir compte des vacances scolaires (dates à confirmer).

Assemblée générale 2024

Martine Gaillard se propose pour l'organiser avec deux options, Corse ou Ouest de PACA. Elle approfondira les deux options pour que nous disposions d'éléments de décisions.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET STATUTS

La mise en place du vote en ligne nous a conduit à revoir le règlement intérieur. A ce jour, nombre d'articles ne correspondent plus à notre pratique, tant dans le règlement intérieur que dans nos statuts. Un groupe de travail va revoir ces textes pour vous les proposer au vote 2023.

BILAN ET PERSPECTIVES

Situation financière de notre amicale

Thérèse Noël présente le rapport financier de l'amicale et commente le bilan annuel. La situation pandémique a mis en sommeil nombre d'activités ; 2022 s'annonce comme une année de relance des activités.

En 2021 la cotisation est passée à 32€, la dotation aux régions à 50%, l'Occitanie a reçu une subvention de la région Afpa. La subvention nationale 2021 Afpa a été versée début 2022. La situation financière reste maîtrisée et saine.

Le montant de la cotisation à 32€ est reconduit.

Points sur les activités 2021

Le contexte pandémique nous a conduit à annuler nos activités présentes. Nos réunions ont été assurées par visioconférences et nos délégués régionaux se sont fortement mobilisés pour maintenir des liens sociaux avec nos adhérents.

Des formations pour l'utilisation de Zoom et de notre site, ont été proposées en ligne, aux administrateurs et délégués de région. Notre site a été actualisé, la revue Contacts a été éditée, les activités nationales « photo » et « printemps des poètes » ont bien fonctionné. Le suivi des mutuelles et les relations avec « nos » partenaires externes (PRObtp, UFR CFR, AGIR, ARPE, Restos du Cœur, ONG) ont été maintenus.

Plan de relance

Préparé à partir des visioconférences avec les délégués régionaux, il vise particulièrement à :

- réactiver les relations avec l'Afpa au niveau national et dans des régions,
- mettre en œuvre un plan d'action pour communiquer avec les futurs retraités,
- recruter des adhérents,
- impulser le développement de nos régions en collaborant avec nos délégués régionaux.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En 2022, notre plan de relance se déclinera en actions concrètes et opérationnelles.

PLAN D'ACTIONS 2022 AVEC L'AFPA

Visioconférences avec l'Afpa et perspectives de collaboration

Ces actions concrètes ont commencé avec deux visioconférences organisées le 23 mars entre l'ANRAfpa et l'Afpa, l'une avec la DRH (Pierre-Yves Leclerc), l'autre avec la DIRCOM, animations régionales et nationale (Pierre Simon). Elles nous permettent d'envisager la mise en place d'une meilleure collaboration et des échanges d'informations avec l'Afpa par :

- l'accès pour les salariés aux informations de l'ANR en mettant en place un lien entre Agora et notre site,
- la diffusion sur notre site de la « Newsletter Afpa », témoignant des actions innovantes et valorisant les partenariats,
- la mise en synergie de nos partenariats (Restos du cœur, PRObtp, ...).
- l'organisation une fois/an de rencontres entre les responsables de communication Afpa/ANR et le comité de rédaction de la revue « Contacts »,
- la mobilisation de nos adhérents pour participer à des jurys d'examen, à des actions d'aide à l'insertion et à la formation et contribuer à l'animation de tiers lieux,
- notre participation à des actions de communications événementielles (forums des métiers, salons, journées portes ouvertes).

Sessions de préparation à la retraite

Le constat sur la nécessité de rénover l'offre est complètement partagé entre l'Afpa et l'ANR.

Notre collaboration est envisagée sur trois plans :

- actualiser l'offre de services pour les futurs retraités (pédagogies mixtes, animations présentielle),
- renforcer la communication et le lien vers l'ANR (AGORA, relais RH, contacts locaux, ...) pour toucher les personnes susceptibles de nous rejoindre,
- promouvoir et professionnaliser les personnes ressources en charge d'animer les sessions.

Animation des sessions

Il s'agit de ressourcer et de professionnaliser 2 ou 3 nouveaux animateurs répartis sur le

territoire. Le processus de recrutement est directement sous la responsabilité de la DRH en lien avec Yves Briex. Les personnes candidates retenues seront formées en partie en participant et en accompagnant Yves Munsch dans son animation.

L'animation par visioconférences, suite aux expérimentations, est abandonnée ; toute la session se déroulera en présentiel. Il est clairement spécifié que dans le contenu de la formation, l'ANR ne se substitue pas à l'accompagnement des DRH de l'Afpa.

Une nouvelle convention ANR/Afpa

Signée dans les prochains mois, elle définira nos champs de coopération et les modalités de notre partenariat ainsi qu'un cadre opérationnel au niveau national (Afpa-ANR) et sa déclinaison au niveau régional.

FONCTIONNEMENT DE L'ANR - PLAN D'ACTIONS 2022

Notre revue Contacts

Jocelyne Laplace nous présente les articles du prochain Contacts. Elle encourage les participants à proposer des articles, à partager leurs passions, leurs engagements, sans se préoccuper de la forme car ensuite les textes sont retravaillés en concertation.

Régine Jacquemin propose que chaque région rédige un article sur une personnalité de sa région.

L'idée d'un Contact à destination des futurs retraités de l'Afpa est retenue.

Voyages

Danielle Cohen fait le point des voyages, pas de voyage en 2021 pour cause de pandémie, un voyage programmé début juillet 2022 (trains suisses et visite des glaciers) annulé (manque de participants pour obtenir un tarif satisfaisant). Elle propose Madère, les canaries, les Açores, voire la Toscane, pour septembre/octobre 2022. Les personnes intéressées peuvent la contacter. En 2023, elle envisage une croisière sur le Rhin au printemps.

Recrutement adhérents et animation régionale

L'enquête conduite auprès des délégués régionaux de l'ANR en 2021 a permis de dégager des questionnements et des lignes d'actions.

- Pour quelles raisons les personnes adhérentes, restent-elles, nous quittent-elles ?

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Que faire demain tant pour recruter que pour satisfaire les adhérents inscrits ?
- Comment mettre en place un système d'information entre Afpa région et ANR région ?
- Quelle animation régionale, mettre en place, en lien avec l'Afpa, pour intéresser les futurs retraités et nos adhérents ?
- Comment aider les régions où il n'y a que quelques adhérents ?

Quelques actions menées par nos délégués

- Bretagne - Pays de la Loire

A l'initiative de JJ Lhotellier, un groupe « Whats'app » sur le jardinage a été mis en place en Pays de la Loire ; il fonctionne bien, pratique et interactif. Mohamed Hamrouni propose de faire un lien entre leur Whats'app et notre site.

Louis Haquin a créé depuis plusieurs années une gazette locale que vous trouvez sur notre site. Pour la relation avec les centres Afpa de la région, il s'appuie sur un « interlocuteur ANR repéré » dans chaque centre.

Quelques idées à travailler

- Utiliser notre site internet pour des thèmes d'échanges

Jocelyne nous propose d'y une chronique d'échanges (par exemple, sur les jardins).

- Un « programme commun »

Proposer des actions concertées à conduire dans chaque région avec un cadencement et une aide à leur mise en œuvre par le niveau national. Par exemple, demander à chaque région d'organiser une visite de centre à l'occasion d'une visite culturelle. En Rhône-Alpes, ils ont prévu une visite du centre d'Anecy lors de leur prochaine sortie « loisirs ». Proposer la visite d'une antenne des Restos du cœur, ...

Nos partenariats

Patrick Pena assure le suivi de nos « mutuelles ». Daniel Thomas nous informe régulièrement des évolutions concernant nos retraites et nous transmet le bulletin d'information UFR. Martine Gaillard, chargée de mission partenariats, va rédiger une rubrique pour les développer. Le partenariat avec les « restos du cœur » monte en puissance, en Bretagne, en Midi-Pyrénées. Denis le Capitaine et Bruno le Bihan sont impliqués au niveau national. Le partenariat avec ARPE fonctionne bien en Ile-de-France, un peu dans le Grand Est ; la

convention doit être déclinée en région, avec les noms des responsables de ARPE.

Monique Gauffre, en équipe avec Martine Gaillard, se propose de mettre en relation les avis de recherche d'AGIR à l'international avec les adhérents intéressés par des missions à l'international.

L'heure de la pause est arrivée, la parole va être donnée à nos intervenants externes.

INTERVENTION DE CHRISTOPHE PICARD

(directeur régional Auvergne/Rhône-Alpes)



Situation

Il fait le point des 13 centres principaux et sites annexes délocalisés. Ont été fermés Aurillac et Rieux à Lyon (avec redéploiement des activités à Vénissieux et Saint-Etienne), Roanne est fermé, Saint-Etienne est gardé.

La région Afpa emploie 450 salariés en CDI et 170 CDD en moyenne pour assurer les remplacements et les surcroûts d'activité. Cela permet à L'Afpa de répondre avec agilité et réactivité aux commanditaires privés et publics en mettant en œuvre des actions ponctuelles.

Marché

L'activité de l'Afpa Auvergne/Rhône-Alpes a diminué, elle n'a pas remporté certains

marchés ; la politique régionale industrielle a divisé par trois les crédits à la formation professionnelle, la commande régionale est très rare. Au niveau national, le programme investissement compétence (PIC) est décliné en programmes régionaux (PRIC). La région Rhône-Alpes n'en a pas voulu, c'est pôle-emploi qui le porte.

Pour trouver des financements, ils se battent auprès de pôle-emploi et de tous les financeurs individuels. En 2018, ils ont eu 38 millions de chiffre d'affaires, en 2021, 46 millions. Des marchés existent à condition de rendre le service attendu.

Participants aux actions de l'Afpa Auvergne/Rhône-Alpes

Le taux d'accès à l'emploi des personnes formées à l'Afpa Auvergne/Rhône-Alpes est de 67%, ce qui est très satisfaisant. 84% des bénéficiaires réussissent au titre, 87% sont satisfaits de leur parcours. En 2021, 14 000 participants ont intégré une action conduite par l'Afpa Auvergne/Rhône-Alpes, dont 8000 stagiaires (unité de mesure les heures travaillées stagiaires) et 6000 bénéficiaires c'est-à-dire des personnes « accompagnées » (prépa compétences, déclin).

Points forts de l'Afpa Auvergne/Rhône-Alpes

Notre rapidité à mettre en œuvre de nouvelles stratégies opérationnelles adaptées au contexte de nos partenaires nous permet de répondre à leurs exigences. Nous visons en 2023, un village dans chaque centre. Il faut fédérer des partenaires et leur apporter des réponses en s'appuyant sur leurs besoins, les réponses ne sont pas duplicables à d'autres partenaires. Nous ne proposons pas un modèle qui s'impose, mais avons mis au point un canevas d'approche : écouter nos interlocuteurs et proposer des réponses adaptées.

Deux projets sont aboutis, un à Vénissieux (industrie du futur, public éloigné de l'emploi), l'autre au Puy-en-Velay (autour du bois, métaux, artisanat) et des projets démarrent dans d'autres centres.

Le concept de « village Afpa »

Le village Afpa vise à fédérer des partenaires dans un lieu unique. Au-delà de notre cœur de métier de formation, il existe des difficultés qui vont bien au-delà des compétences techniques. Comment aller vers les plus éloignés de l'emploi ? Quel parcours leur faire réaliser

avant d'entrer en formation ? Actuellement, c'est un parcours du combattant avec de nombreuses étapes non coordonnées (pôle emploi, assistante sociale) et des problèmes de mobilité. Comment résoudre ces difficultés ? En fédérant les partenaires dans un lieu unique.

Utiliser le patrimoine immobilier

L'Afpa dispose d'un patrimoine immobilier qu'elle ouvre à des partenaires (avec des conventions et des financements) pour inscrire des personnes à des parcours les menant jusqu'à l'emploi. L'Afpa ne peut pas répondre seule à des problèmes de territoire, elle renforce sa vocation d'ensemblier, elle fédère des porteurs de projets ou partenaires (associés ou co-traitants).

Village Afpa, village des solutions

Quel nom de baptême ? Le nom dépend des partenaires et des financements. A Saint-Etienne, il s'appelle Manuvillage. Les statuts juridiques peuvent être différents ; très souvent « association entre partenaires » mais il pourrait être imaginé un EPIC, une filiale Accès à l'emploi, Afpa entreprise. Nous sommes accompagnés par la banque des territoires qui co-investit.

INTERVENTION DE VERONIQUE CHOLLET (directrice de Clermont-Beaumont)

A Clermont-Beaumont, des ateliers collaboratifs ont été ouverts dans l'ancien pavillon des directeurs. Ils se sont questionnés sur des actions d'utilité sociale à conduire sur le territoire, de partage de difficultés avec des partenaires (fédération du bâtiment, pôle-emploi, ...). Comment aider ?

Cela leur a permis de mettre en œuvre des prêts de vêtements pour les entretiens d'embauche, des journées « job dating » avec des prestations intégrées (CV, coiffeur, relooking) avec l'aide d'association d'esthétique, des journées portes-ouvertes, de chercher des opportunités de formation en réponse aux besoins des élus et des activités de proximité. En face du centre, une entreprise de vélos très haut de gamme avait besoin de surfaces pour ses bureaux et pour ses ateliers. Ils ont implanté une ligne de production dans les locaux de l'Afpa. Aujourd'hui ils sont 11 salariés. Ils avaient besoin de formation. Ils ont présenté leur projet construit autour du cycle :

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- découverte des métiers du cycle,
- fabrication française de vélos sur le territoire,
- réparation de vélos (titre professionnel avec deux CCP).

Les villages sont également ouverts aux habitants. Aider à repérer les invisibles qui ne demandent même pas le RSA. La structure qui fait la maraude leur a proposé d'accueillir des « invisibles » ; ils ont monté un ensemble de services pour répondre à cette demande (numérique, présentation, remise à niveau, etc) avec un partenariat mobilité (garage solidaire, auto-école solidaire).

Christophe Picard

Il n'y a pas de changement majeur dans les emplois Afpa (conseiller numérique, intendant de site). Chaque projet doit être financé, les financeurs sont sollicités sur le territoire en fonction des projets (subvention d'équipement ou de fonctionnement, loyer pour les espaces). Notre objectif est de retrouver l'équilibre financier. La mise en place d'une plateforme de relation appels clients (publics, dont CPF et privés) qui répond dans les 24 h, nous permet d'améliorer notre réactivité. Le résultat 2021 de l'Afpa est le meilleur depuis 12 ans.

INTERVENTION DE DANIEL THOMAS



Christian Bourreau (UFR) n'a pu se déplacer comme prévu, Daniel s'est proposé pour nous faire un bref point de situation, en très peu de temps. L'heure de la pause déjeuner est arrivée. Il nous présente les thèmes relatifs à notre statut de retraités en cette période d'élection et nous rappelle notre mission citoyenne et l'importance de notre vote, tout particulièrement après et avec cette période de pandémie et la situation en Ukraine.

Le problème des EPHAD, tel que l'a montré le scandale ORPEA, est inacceptable. L'UFR intervient auprès des services publics. Le coût exorbitant de 5000€ par mois ainsi que le détournement des subventions de l'état, va être diffusé dans le prochain rapport de l'IGAS.

Il nous rappelle l'incidence économique de la guerre en Ukraine et la diminution du pouvoir d'achat des retraités depuis 20 ans (perte de 20 à 30%). Quelle indexation et quel avenir pour nos retraités ? Les partenaires sociaux qui gèrent l'AGIRC/ARCCO ont décidé de faire reculer l'âge de la retraite en instaurant un malus/bonus. Il nous rappelle le projet de retraite universelle ainsi que le projet d'intégration d'une partie des complémentaires santé dans les prestations de la caisse de sécurité sociale.

Autant de projets qui nous concernent en tant que citoyen.

Monique GAUFFRE

BALADES EN AUVERGNE

À LA DÉCOUVERTE DE LA CHAÎNE DES PUYs RÉGION AUVERGNE

Arrivée à Parent

Cap sur l'Auvergne pour la réunion 2022 de notre assemblée générale et plus précisément sur le Parc Naturel des Volcans d'Auvergne. Nous sommes accueillis au VVF de Parent au pied du beau village ancien de Montpeyroux dont la silhouette se découpe à l'horizon.

Quelques chiffres

Le 5 avril, 40 personnes ont visité le CFPA de Clermont-Beaumont, 60 personnes ont déjeuné, 18 adhérents ont participé au CA, 38 adhérents et accompagnants ont visité Michelin.

Le 6 avril, 51 adhérents ont participé à l'AG pendant que 28 accompagnants visitaient Gergovie, l'après-midi 74 personnes ont visité le panoramique des Dômes, 77 personnes ont participé à la soirée.

Le 7 avril, 68 personnes ont participé à la journée détente (Volcan Lemptégy, Vulcania).

Avant d'explorer la région, une visite s'impose à l'**Afpa de Beaumont** (Clermont-Ferrand).

UNE PREMIÈRE HALTE AUPRÈS DES STAGIAIRES EN FORMATION

Nous commençons par l'atelier des **Conducteurs(trices) d'installations et de machines automatisées**.

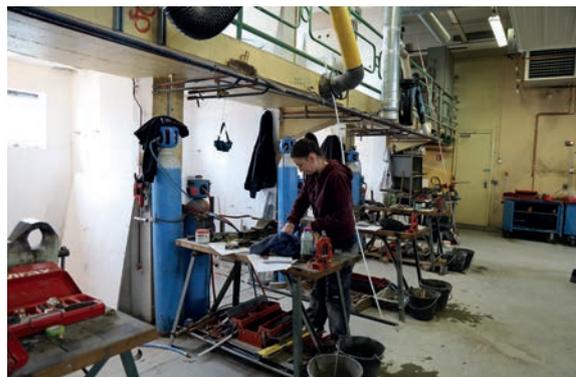
Cette formation est très adaptée aux entreprises modernes qui fabriquent à l'aide de chaînes automatisées des produits industriels conformes aux normes en termes de délai, de qualité et de quantité, en respectant les règles d'hygiène, d'environnement et de sécurité.



Le/la conducteur/trice conduit, surveille et entretient des équipements automatisés pour les industries (agroalimentaire, mécanique, électronique, électrique et électroménager, pharmaceutique, verre, informatique, plasturgie) ; il peut travailler dans divers secteurs d'activités et dans des petites, moyennes ou grandes entreprises.

Pour intervenir sur les systèmes de commandes programmables, il acquiert des compétences en automatismes, électricité, mécanique et, dans une moindre mesure, en hydraulique ; en outre, il doit posséder une habileté manuelle, le sens de l'organisation et du travail en équipe.

Dans un second temps, nous visitons l'atelier d'une formation plus traditionnelle, celle de **plombier-chauffagiste** ; cette formation a beaucoup évolué pour s'adapter aux énergies renouvelables, aux économies d'énergie, aux nouveaux matériaux (moins de soudure, plus de raccords, etc.).



BALADES EN AUVERGNE

Le/la plombier-chauffagiste installe et entretient les canalisations d'eau, le chauffage, la climatisation dans les habitations. Ses compétences lui permettent d'équiper, poser, raccorder et entretenir les radiateurs, les chaudières, les chauffe-eau fonctionnant aussi bien au gaz, fuel, charbon, bois qu'au solaire ; il installe et raccorde la VMC, les baignoire, lavabo et évier.

Dans ces deux formations, nous constatons la présence de jeunes femmes issues du monde de l'esthétique, de l'aide à domicile, ... qui souhaitent changer de voie.

Après déjeuner le groupe se divise en deux, une partie participe aux travaux du conseil administration et l'autre part visiter « l'aventure Michelin », musée de l'entreprise du même nom.



L'ENTREPRISE MICHELIN

Les frères André et Edouard Michelin ont fondé leur société à Clermont-Ferrand en 1889, ville associée pour toujours à cette entreprise. En 1891, ils mettent au point le pneu démontable pour bicyclette. En 1899, l'entreprise se dote d'un emblème : le célèbre Bibendum. Il s'agit de l'un des plus anciens logos connus.

Le premier « guide rouge » présentant des restaurants est créé en 1900. Le premier guide régional touristique, ancêtre du « guide vert », paraît en 1926. A l'origine, les « guides Michelin » sont donnés gratuitement aux clients pour les inciter à voyager et donc à user leurs pneus.

A partir de 1910 et jusqu'en 1970, la société fabrique des panneaux de signalisation routière (plaques, bornes). Le pneu radial, commercialisé à partir de 1949 sous le nom de "Michelin X", connaît un grand succès et permet une forte expansion du groupe.

Dans les années 1960 et 1970, la société ouvre trente usines dans le monde et devient une entreprise multinationale de premier plan.

La ville de Clermont-Ferrand reste l'ADN de Michelin. Les dirigeants, issus de la famille fondatrice ou du sérail, savent que l'ancrage local fait le succès de l'entreprise. Aujourd'hui encore, quand on se balade dans les rues de la ville, on se rend bien compte que Clermont-Ferrand et l'empire Michelin évoluent de concert, partageant les hauts comme les bas. Les usines ont été délocalisées mais le siège social se situe toujours au cœur de Clermont-



BALADES EN AUVERGNE

Ferrand, place des Carmes, comme du temps d'André Michelin, en 1889.

Cette implantation historique en centre-ville a bénéficié à Clermont-Ferrand tout au long du XXe siècle, la manufacture ne cessant d'influencer le développement de la cité grâce à la force économique qu'elle représente. Par la création d'emplois, bien sûr (avec un pic de 28 000 salariés clermontois dans le groupe en 1982), mais aussi par la construction de nombreux bâtiments publics comme des écoles, des crèches, un stade et des logements pour accueillir les flux d'employés venus de toute la région et d'ailleurs.

MUSÉE DE GERGOVIE

Les vestiges les plus anciens trouvés à Gergovie remontent à la préhistoire et sont laissés par les premiers agriculteurs. Le plateau livre des témoignages d'occupations humaines surtout à l'âge du bronze ; il est très largement investi au 1er siècle avant notre ère à l'époque gallo-romaine, pour être progressivement abandonné dans les années 20 après J-C, au profit d'Augustonemetum (qui deviendra Clermont-Ferrand).

C'est sur ce mythique Plateau de Gergovie, au cœur de l'Auvergne, qu'a été construit le Musée Archéologique de la Bataille qui vous replonge dans l'affrontement qui opposa Vercingétorix à Jules César.

La bataille a été gagnée par Vercingétorix mais sa victoire sera de courte durée car il perdra un peu plus tard à Alésia.

Si vous souhaitez en savoir un peu plus, deux options, lire les bandes dessinées « Astérix »

ou plus sérieusement aller visiter le « musée archéologique de la Bataille de Gergovie ».

PANORAMIQUE DES DÔMES

Depuis toujours les volcans ont fasciné l'humanité. Eruption, feu, lave, violence de la terre incontrôlable, laissent derrière eux un paysage mort. Et puis, la nature reprend ses droits et colonise à nouveau le territoire. C'est ça la chaîne des Puys, un alignement exceptionnel de 80 volcans âgés de 95 000 à 8 400 ans.

Le temps froid et humide a un peu gâché la fête, dommage en particulier pour la balade au Puy de Dômes qui culmine à 1465 m. Nous avons embarqué à bord du « Panoramique des Dômes », train électrique à crémaillère. En une dizaine de minutes, nous voici transportés au sommet du « Puy de Dôme » où nous attend une vue magnifique à 360° sur la chaîne des Puys. Enfin, c'est ce que nous aurions dû voir, mais un brouillard épais nous attendait et nous n'y voyions pas à 2 mètres !



UNE VISITE AU CENTRE DE LA TERRE

La visite du volcan **Lemptégy** à Saint-Ours est sûrement la plus étonnante de toutes celles à faire dans la Chaîne des Puys. Nous pénétrons au cœur du volcan dans le cratère, cavité de 10 ha au sein d'un univers minéral d'où s'échappent quelques arbustes qui ont réussi à pousser comme par miracle. A cet endroit, il y a 30 000 ans, n'existaient que fusions et explosions. Nous nous promenons sur la tête des cheminées, en dessous 12 à 15 kms de profondeur.

Ce volcan est très connu des scientifiques du monde entier, des études sont réalisées pour repérer les similitudes avec les éruptions lunaires. Il est vrai que nous pourrions nous croire sur la lune ou sur Mars, nous rappelant Jules Verne et son « Voyage au centre de la terre ».

L'APRÈS-MIDI, AU PROGRAMME, VISITE DU PARC D'ATTRACTIONS VULCANIA

Ce lieu, centré sur le vulcanisme, se veut à la fois ludique mais aussi scientifique. Les attractions s'adressent à tous les publics, les tout petits comme les adultes. Les moyens techniques sont époustouflants avec des effets spéciaux très réussis. Les films documentaires sur les éléments naturels, le vent, la neige, le vulcanisme sont immersifs ; il faut dire que l'écran est l'un des plus grands d'Europe, jamais le même film diffusé sur un écran de télévision ne donnera le même effet.

Que dire des enfants qui hurlaient à l'approche des serpents sur l'écran en 3D alors que le fauteuil était en mouvements, avec même un effet spécial qui donnait l'impression d'avoir les reptiles dans les jambes ? En résumé, c'était très amusant !

En conclusion, un séjour très réussi en Auvergne avec beaucoup de bonne humeur, de convivialité. Merci à Jean-Michel et à Dominique Martin pour leur disponibilité ainsi qu'à tous ceux qui les ont aidés pour l'organisation et au plaisir de retrouver tous les amicalistes en 2023.



Jocelyne LAPLACE

LE PETIT TRAIN QUI PARLE

Je suis le petit train du volcan Lemptégy, ma mission : transporter chaque jour mes passagers dans les entrailles du volcan pendant que mon accompagnatrice en commente l'histoire au travers des millénaires. Le volcan a connu bien des vicissitudes : il a été pillé par les hommes qui durant bien des années, l'ont creusé encore et encore comme une mine pour en extraire le sable utile pour reconstruire les villes après la guerre.

Mais aujourd'hui ma mission est bien plus drôle, finies les heures sombres et vive les visiteurs que je transporte chaque jour pour leur apprendre l'histoire de mon volcan.

D'habitude tout se passe très bien, je monte gaillardement les petites côtes nombreuses dans mon parcours sinueux dans le ventre du volcan. Dans mes wagons une ribambelle d'enfants joyeux accompagnés de leurs parents et j'arrive vaillamment au terme de mon parcours.

Aujourd'hui est un jour différent, le temps n'est pas formidable, une petite pluie fine et glaciale nous accompagne. Et puis pas d'enfant, mais un groupe d'amicalistes qui se serrent sur les banquettes de mes wagons. Jamais l'expression « tassés comme des sardines » n'aura été aussi vraie.

Après un démarrage très honorable, me voici complètement essoufflé à la première côte, tellement essoufflé que je dois m'arrêter et faire descendre tout le monde, impossible pour moi de monter la côte. Et cette situation va se reproduire à plusieurs reprises, tout au long du parcours, on roule (un peu), on descend, on marche à pied, on roule, on descend, on marche à pied, encore et encore.

Au lieu de compatir, voilà mes passagers qui se moquent, font des comparaisons désobligeantes avec le TGV, et rient tant et plus. Parmi eux, il y a Dominique, c'est elle la meneuse, mais bon ce qu'elle ne dit pas, c'est qu'un grand nombre de mes passagers ont un petit (hum !) surpoids par rapport à mes touristes habituels, et un surpoids plus un autre et encore un autre, ça donne un train... bloqué. Mais bon Dominique est sympa, je lui pardonne, elle pourra revenir avec son numéro 31* et deux petits loups chers à son cœur.

Et puis moi, si je devais me moquer, je poserais la question au numéro 31* : mais que sont devenus les numéros 72 et 73* ? Peut-être sont-ils encore au sommet du Mont Dore, transformés en glaçons ?

**cher lecteur, ne pensez pas qu'il s'agit des numéros de département ; pour apprécier, il faut avoir été présent dans les bus et vécu les difficultés de rassembler des amicalistes parfois indisciplinés.*

BALADES EN AUVERGNE



ZOOM SUR LA REFORME « 100 % SANTÉ »

Totalement opérationnelle au premier janvier 2021, la réforme « 100% santé » permet aux assurés de ne plus avoir de reste à charge dans les domaines de l'optique, du dentaire et de l'audition.

Pour cela, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie a augmenté certaines bases de remboursement tout en imposant aux professionnels de santé, des prix et des honoraires limites de facturation ; les complémentaires santé ont également augmenté les remboursements des équipements identifiés dans cette réforme.

Les professionnels santé ont pour leur part l'obligation de faire figurer les équipements des paniers « 100% santé » sur chacun de leurs devis. En contrepartie ils peuvent aussi proposer des produits aux tarifs libres, l'assuré conservant la liberté de choisir ses équipements.

LES ÉQUIPEMENTS ET SOINS COMPRIS DANS LE PANIER « 100% SANTÉ »

L'optique

Sont concernés les montures, les verres (même complexes) ainsi que le traitement anti UV et anti-rayures de ces derniers. L'assuré a le choix entre 35 montures (20 pour les enfants).

Le dentaire

Sont concernés les couronnes, les couronnes transitoires, les bridges, les inlays ainsi que les prothèses amovibles en résine. Toutefois la position de l'équipement détermine le(s) matériau(x) et son éligibilité au « 100% santé ». Le document « 100% Santé Dentaire », plus explicite, est consultable sur le site de l'ANR.

L'aide auditive

Sont concernés tous les appareils, comme le contour d'oreille classique, le contour à écouteur intra-auriculaire ou déporté bénéficiant d'au minimum 12 canaux de réglage ainsi que le choix entre les 8 options proposées parmi lesquelles les anti-acouphènes ou la réduction du bruit du vent.

AUGMENTATION DES COTISATIONS MUTUELLES

Le coût de cette réforme « 100% santé » est estimé à plus de 250 millions d'euros. Bien que le gouvernement ait assuré qu'il n'y aurait aucun impact sur les cotisations, le magazine « UFC-Que choisir » avait déjà noté en 2020 une augmentation des cotisations de 5% par contrat, due à la mise en place de cette réforme.

Selon la Fédération Nationale de la Mutualité Française, la hausse des cotisations ne fait que refléter une hausse des dépenses de santé habituelle et annuelle. Elle assume une hausse des cotisations mutuelles santé de 2,8% pour 2020. Elle prévoyait 2,6% en 2021 mais elle avait tenu à rassurer les assurés en certifiant que la mise en place de la réforme n'aura aucune incidence sur les cotisations. Ce qui ne semble pas le cas : en 2022, la prévision se situerait déjà autour de 3,8%. En effet si certaines complémentaires avaient anticipé dès 2020 l'impact du « 100% santé », d'autres ont attendu d'avoir plus de visibilité pour prendre en compte celui-ci.

En 2021, Mathieu Escot, responsable des études pour « UFC-Que Choisir, » ne partageait pas cette position, il s'explique dans le magazine de la santé : « Évidemment, si les complémentaires ont à rembourser davantage de soins, ça va se retrouver sur les cotisations. Il y a une espèce de non-dit entre les pouvoirs publics et les assureurs santé, même si ceux-ci expliquent que l'augmentation n'est pas liée à la mise en œuvre du « 100% santé ».

NAISSANCE D'UNE POLÉMIQUE

Dès 2019, la publication dans le Parisien de l'étude « Santiane » avait fortement surpris. De nature particulièrement alarmiste, elle affirmait que le « 100% santé » provoquerait des hausses tarifaires de 7% d'ici à 2021, et même jusqu'à 9,5% pour les seniors.

Très rapidement, la ministre des Solidarités et de la Santé de l'époque, rappelait que des engagements avaient été pris. Cette réforme serait financée aux trois-quarts par la Sécurité sociale et le restant serait absorbé par l'augmentation naturelle des coûts des complémentaires. Contrairement à cette affirmation les organismes complémentaires de santé déclaraient qu'il n'y avait jamais eu d'engagement sur les tarifs. Il s'en était suivi une multitude de réactions excessives de part et d'autre créant une période de tension.

Thierry Beaudet, président de la Fédération nationale de la Mutualité Française avait le sentiment d'un emballement infondé « parce qu'il n'y avait jamais eu l'engagement de ne pas augmenter les cotisations ». Il précisait que la réussite de la réforme passera par la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés : les complémentaires, les pouvoirs publics s'ils ne transfèrent pas d'autres dépenses aux assureurs santé, les professionnels de santé s'ils recommandent à leurs patients les équipements des paniers du « 100 % santé ».

Maurice Ronat, président de l'Union nationale des organismes d'Assurance maladie complémentaire avait précisé que les organismes complémentaires santé ne s'étaient engagés qu'à répercuter le plus faiblement possible les hausses de cotisations et que le seul engagement qui avait été pris à cette époque, était l'amélioration de la lisibilité des garanties.

Après cet épisode, personne n'a semblé craindre un regain de tension avec le pouvoir politique, même s'il n'était pas s'en à rappeler d'autres, comme le projet de taxation des réserves des mutuelles sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

HAUSSE DES COTISATIONS SANTÉ : LA TAXE COVID-19 ET LA RÉFORME « 100 % SANTÉ » EN CAUSE

Les complémentaires santé sont mises à contribution par le gouvernement pour soutenir l'Assurance Maladie face à la crise sanitaire. Cette taxe Covid-19 déplaît aux assureurs santé, on peut les comprendre. Effectivement de nombreux soins n'ont

pas été et ne seront pas réalisés autant que durera cette pandémie mais ils viendront se cumuler avec ceux de demain.

En finalité, il n'y aura pas d'économie sur le remboursement des soins et la taxe Covid-19 justifierait la hausse des cotisations prévues. De plus si les complémentaires santé s'étaient engagées à minimiser l'impact de la réforme du « 100 % santé » sur l'augmentation des cotisations, celui-ci représente un coût non négligeable.

Il n'y a pas de doute à avoir, ce sont bien les cotisations des assurés qui pâtiront de tout ou partie de ces dépenses d'autant qu'en 2021 est venu s'ajouter l'augmentation des taxes d'état qui servent à financer l'ACS (assurance complémentaire santé solidaire = ex CMU).

Toutefois une petite lueur d'espoir, la forte concurrence dans le domaine de l'assurance santé et la possibilité de résilier son contrat à tout moment pourraient réduire les hausses prévues.

Il apparaît aussi que d'autres dépenses viennent peser sur les résultats des assureurs santé et notamment les frais de gestion. Depuis quelques années ils sont en forte augmentation et seraient engendrés par les moyens mis en place pour faire face à la concurrence des autres assureurs santé (publicité, immobilier, etc.).

QU'EN EST-IL EXACTEMENT ?

En mars 2021, une enquête du comparateur « Le Lynx » basée sur l'examen de 278 616 appels à cotisation, a constaté une hausse moyenne de 4,3% pour cette année avec des disparités selon l'âge et les régions.

S'il n'est pas surprenant que les jeunes paient beaucoup moins cher leur complémentaire santé que les plus de 55 ans, on peut s'interroger sur les cotisations plus élevées pour les mêmes garanties des habitants des Hauts de France, d'Île-de-France ou de PACA, que pour ceux du Grand Est, des Pays de la Loire ou de la Bretagne. Il semblerait que les assureurs santé aient parié sur le fait que les dépenses de soins seront moins conséquentes dans les régions où il y a des déserts médicaux.

Il n'y a pas de doute, les assureurs santé participent bien à l'effort global, tout comme à la généralisation du « 100 % santé » et cela se répercute sur les cotisations des assurés. Selon le directeur général de la Mutualité Française : « L'augmentation répond au vieillissement de la population, à la multiplication des maladies chroniques et aux nouvelles prestations prises en charge. Aucune allusion au frais de gestion !

COTISATIONS COMPLÉMENTAIRES SANTÉ : UNE INFLATION SUPPLÉMENTAIRE

Dans la continuité des années 2019, 2020 et 2021 (4%, 5% et 4,3%), les différentes analyses prévoient 7% à 10% d'augmentation en 2022 : c'est largement supérieur à celle du coût de la vie prévue pour la même période. Si les nouveaux contrats se verront augmentés de 2%, les contrats en cours ou reconduits tacitement seront plus impactés. Ces hausses ne sauraient être justifiées pour les plus élevées que par le déploiement du « 100 % santé » et la « taxe covid-19 ».

FAIRE JOUER LA CONCURRENCE

Depuis le 1er décembre 2020, il est possible de résilier à tout moment son contrat d'assurance complémentaire santé. Malgré leurs engagements, les assureurs santé n'ont pas ou peu clarifié leurs offres, ce qui freine sensiblement cette réforme et rend moins aisées les comparaisons.

Le 14 février 2019, l'Union nationale des organismes d'assurance maladie complémentaire ainsi que les principaux représentants des secteurs de l'assurance, des mutuelles et des institutions de prévoyance, ont signé un engagement portant sur la lisibilité des garanties des contrats santé dont l'harmonisation des intitulés des principaux postes de garanties dans les différents supports d'information.

Ainsi pour faciliter la comparaison entre différents contrats il prévoyait que :

- les garanties seraient présentées de façon uniforme, au sein de 5 rubriques aux libellés communs (hospitalisation, dentaire, optique, aides auditives et soins courants dont consultations),
- l'offre « 100 % santé » serait clairement identifiée pour le dentaire, l'optique et l'audiologie,
- des exemples communs de remboursements seraient exprimés en euros (et non plus en pourcentage), pour les actes les plus fréquents ou ceux pouvant donner lieu à des restes à charge importants.

Nous avons vérifié, les mutuelles partenaires de l'ANR Afpa respectent les engagements initiaux. Si vous ne disposez pas de ces éléments d'informations sur votre contrat santé complémentaire, exigez-les auprès de votre assureur ou de la concurrence.

 Patrick PENA

« MON ESPACE SANTÉ » VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ

En début d'année, vous avez reçu en tant qu'assuré de la CRAM un e-mail vous informant de la mise en place du service « Mon espace santé » et de la création dans un délai de six semaines d'un espace santé à votre nom. Chacun pouvait l'activer sans attendre ou s'opposer à sa création. Il suffisait de se munir de son numéro de carte Vitale, du code provisoire joint à l'e-mail d'information et d'ouvrir le lien sur celui-ci.

Patrick Pena vous propose quelques éléments de compréhension.

LE PROJET DE E-SANTÉ

L'espace santé numérique vient étoffer le Dossier Médical Partagé (DMP). Le projet a débuté en avril 2019, suivi d'une expérimentation en août 2021 dans trois départements (Haute-Garonne, Somme, Loire Atlantique) et d'une généralisation à l'ensemble des assurés sociaux en janvier 2022.

La e-santé avance et en dehors de l'implication de chaque assuré, la réussite de ce projet passera par la co-responsabilité de la totalité des acteurs de la santé :

- des pouvoirs publics qui apportent les moyens et garantissent l'éthique, la sécurité et la circulation des données de santé,
- des industriels, éditeurs et start-up qui élaborent des logiciels conformes au cahier des charges du projet et un service innovateur dans les applications de « Mon espace santé »,
- des établissements et des professionnels de santé qui déposent les données de leurs patients dans « Mon espace santé » et utilisent sa messagerie pour sécuriser les échanges avec eux.

A terme « Mon espace santé » se composera de quatre fenêtres :

- une messagerie sécurisée permettant de recevoir en toute confidentialité

des messages et des documents des professionnels de santé consultés,

- un stockage permettant de partager ses données santé, c'est le DMP initial,
- un agenda de ses rendez-vous médicaux avec une fonction de rappel des dates,
- un catalogue numérique, référencé par l'Etat, de l'offre des services utiles en santé.

Ce service public numérique, sécurisé et hébergé en France permettra à chacun d'être acteur au quotidien de sa santé et de garder le contrôle des données.

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ

Vous aurez la possibilité de ranger et de partager vos informations santé, d'accéder et de mettre à jour le profil de vos enfants jusqu'à leur majorité ou de désigner un professionnel de santé comme administrateur en cas d'incapacité à maîtriser l'outil. Vous pourrez aussi déposer votre carte de groupe sanguin, celle de votre mutuelle ou désigner un proche à contacter en cas de. Toujours à l'initiative d'un professionnel santé, vous pourrez communiquer avec tous les médecins, les pharmaciens ou autres personnes du corps médical.

Pour la dizaine de millions de détenteurs d'un DMP (dossier médical partagé), l'ensemble des informations sera transféré sur l'espace de chacun, toutefois il faudra du temps.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu du prévisionnel de mise en œuvre de ce projet.

Le déploiement de « Mon espace santé »

PREMIER TRIMESTRE :

- ajout du calendrier vaccinal dans le carnet vaccinal des enfants,
- alimentation d'office du carnet de vaccination par le système national Vaccin Covid,

- possibilité d'associer des documents de santé dans « Mon espace santé »,
- mise en place d'un réseau d'accompagnateurs des usagers dans la prise en main de « Mon espace santé »,
- accompagnement des professionnels de santé à l'alimentation du dossier des patients et à l'envoi de messages sécurisés dans « Mon espace santé ».

DEUXIÈME ET TROISIÈME TRIMESTRE :

- ouverture du catalogue de service et possibilité pour l'assuré d'autoriser les premiers échanges avec les services référencés de son choix,
- mise en ligne de l'agenda médical alimenté par l'assuré et les services référencés qu'il a autorisés,
- possibilité de renseigner ses directives anticipées et ses volontés directement dans son profil médical ainsi que d'associer des documents de santé à celui-ci pour faciliter leur classement,
- ajout du carnet d'adresses des professionnels ayant accepté d'être contactés par la messagerie santé,
- affichage de conseils de prévention personnalisés,
- accès des professionnels aux documents de leur patient et début de l'alimentation automatique du dossier médical de « Mon espace santé » par les hôpitaux, les médecins de ville, les biologistes et les pharmaciens.

QUATRIÈME TRIMESTRE :

- possibilité pour les professionnels de santé en établissement, d'accéder au dossier médical de leur patient directement dans leur logiciel,
- ajout des documents produits par les établissements médico-sociaux (grille d'évaluation de l'autonomie, plan personnalisé d'accompagnement et de soin, etc.),
- affichage des rappels dans le carnet de vaccination pour tous les vaccins,
- possibilité pour le professionnel ou

l'établissement de santé d'envoyer un événement santé (rendez-vous ou rappel) ou de demander un accusé de lecture par la messagerie sécurisée,

- possibilité de se connecter à « Mon espace santé » avec « France Connect ».

ANNÉE 2023 :

- possibilité de déléguer l'accès à « Mon espace santé » à un proche choisi par l'assuré,
- visualisation des images médicales (IRM, radio, etc.) directement dans « Mon espace santé »,
- montée en charge de la e-prescription et alimentation de « Mon espace santé » avec des ordonnances structurées et sécurisées, authentifiées par QR code,
- possibilité pour les établissements de santé de demander à leur patient de signer électroniquement un document via la messagerie santé de « Mon espace santé »,
- alimentation automatique des cartes de groupes sanguins,
- enrichissement du catalogue avec de nouveaux services numériques,
- ajout de rubriques spécifiques pour consolider le carnet de santé numérique de l'enfant,
- élaboration du « Volet de Synthèse médicale » par le médecin traitant pour les patients en affection longue durée.

Il sera possible de suivre les avancées et les modifications en consultant :

<https://www.monespacesante.fr/a-propos> et bien sûr en vous connectant sur votre espace.

 **Patrick PENA**

LOISIRS ET CULTURE

UN SUJET D'ACTUALITÉ, EXACERBÉ PAR LE CONFLIT EN UKRAINE

Depuis les années 1980, les spécialistes attirent notre attention sur les excès de la société industrielle pour l'avenir de la planète. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nier les effets néfastes du gaz carbonique sur notre environnement, les événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondation, cyclones, hausse des températures) étant de plus en plus nombreux.

Les Etats ont tenté de se mettre d'accord sur un certain nombre de mesures visant à limiter la hausse de la température mondiale (moins de 2°) avec l'accord de Paris (COP21) mais nous savons d'ores et déjà que cet objectif ne sera pas tenu.

Nous avons besoin d'énergie pour nous déplacer, nous éclairer, nous chauffer, fabriquer ou faire fonctionner des objets techniques. L'effort doit donc porter sur le développement des énergies renouvelables et des choix doivent être faits concernant l'énergie nucléaire, choix pas si faciles car les événements récents en démontrent la dangerosité (accidents techniques, climatiques, faits de guerre).

La situation s'est encore compliquée avec la guerre en Ukraine. La Russie détient des ressources importantes en énergie fossile (gaz, pétrole). Ces ressources fournies pour partie par ce pays dont nous ne partageons ni les positions politiques ni l'absence de démocratie, nous ont conduit jusqu'à une période récente à des compromis, limitant ainsi notre indépendance. Cette période est révolue, nous n'avons plus le choix que de nous tourner résolument vers les économies d'énergie, la production d'électricité par les énergies renouvelables ne permettra de compenser intégralement l'absence d'énergie fossile.

Jean-Jacques Lhotellier nous donne quelques clés pour mieux comprendre ce que sont les énergies fossiles et le rôle du gaz carbonique au niveau de la planète. Il nous donne également quelques pistes pour ne pas rester passif et faire évoluer la spirale actuelle dans laquelle nous sommes engagés.



.....

LE GAZ CARBONIQUE DANS L'ATMOSPHÈRE SON ÉVOLUTION DEPUIS LA NAISSANCE DE LA TERRE NOTRE BESOIN EN ÉNERGIE

L'atmosphère primitive de la terre, il y a 4,6 milliards d'années, était composée d'azote (5%), de gaz carbonique (10%) et d'eau (85%) avec des traces de gaz rares.

Aujourd'hui elle se compose d'azote (78%) et d'oxygène (21%) ; les 1% restants sont principalement les oxydes d'azote, les gaz rares et enfin le gaz carbonique dont le taux a augmenté de 0,03% à 0,04% depuis le début de l'ère industrielle.

POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

C'est l'apparition de la vie sur terre qui l'explique avec son corollaire, la mort. L'apparition de la vie est estimée à 3,8 milliards d'années et le début du règne végétal à 3,5 milliards d'années.

Le règne végétal a transformé progressivement la teneur de l'atmosphère en piégeant le gaz carbonique indispensable à sa vie par ce que l'on appelle couramment la syn-



thèse chlorophyllienne que je résume ainsi : gaz carbonique + eau + énergie solaire donnent les végétaux constitués de cellulose + sucres + eau.

La mort des végétaux marins (planctons) et la tectonique des plaques ont piégé la cellulose et les sucres pour les transformer en pétrole et gaz avec l'aide de bactéries. La mort des végétaux terrestres a aussi piégé la cellulose et les sucres pour les transformer en charbon.

Ce phénomène qui s'est déroulé sur plusieurs milliards d'années, a abouti à la création de réserves immenses de charbon, pétrole et gaz naturel, appelées « énergies fossiles » qui d'une certaine façon sont de l'énergie solaire stockée.

LES GAZ À EFFET DE SERRE

Ils sont nombreux mais il s'agit principalement de l'eau (sous forme de vapeur), des gaz rares, des vapeurs nitreuses, du méthane, des hydrocarbures volatils et surtout du gaz carbonique.

La teneur en gaz carbonique a évolué avec l'avènement de l'ère industrielle en Europe et aux États-Unis au 18^e siècle puis dans le reste du monde et principalement en Chine, ces dernières décennies. Tous les combustibles fossiles et le bois brûlent en se combinant avec l'oxygène de l'air pour former du gaz carbonique en produisant de l'énergie. Au 18^e siècle, nous avons utilisé le bois des forêts, puis progressivement le charbon, le pétrole et enfin le gaz naturel.

De façon croissante l'énergie produite par la combustion a comme contrepartie la production de gaz carbonique dont une partie reste dans l'atmosphère. Heureusement car le gaz carbonique de l'air est en partie soluble dans l'eau des océans ce qui permet la production de calcaire utilisable par les planctons et les animaux marins.

Ce magnifique équilibre atténue la croissance du taux de gaz carbonique freinant ainsi le réchauffement climatique.

LES CONSÉQUENCES DE L'ACCROISSEMENT DU TAUX DE GAZ CARBONIQUE DANS L'ATMOSPHÈRE

La principale conséquence est l'augmentation de la température moyenne de l'atmosphère de la terre avec en corollaire la fonte des glaciers et calottes glaciaires, donc la montée des eaux des océans. Autre conséquence, l'énergie accumulée sur terre et dans les océans débouche sur des phénomènes climatiques croissants comme les tornades, ouragans, tempêtes alternant avec des sécheresses catastrophiques dans certaines régions du monde.

QUELLES SOLUTIONS POUR L'HUMANITÉ FACE À CE PROBLÈME AU REGARD DE NOS BESOINS CROISSANTS EN ÉNERGIE ?

La politique de l'autruche qui consiste à ignorer le problème, est tentante au regard de la difficulté à le résoudre. Pour cela, il faudrait accepter la migration de tous les peuples touchés par la montée des eaux et/ou par la famine liée aux longues périodes de sécheresse, vers ceux qui seront en partie préservés (les zones tempérées de la planète).

Améliorer le piégeage du gaz carbonique

Le gaz carbonique est piégé en continu par les arbres pendant leur période de croissance. L'utilisation du bois doit être développée dans la construction ; seuls les déchets de l'industrie du bois doivent être utilisés pour le chauffage qui rejette instantanément le gaz carbonique piégé pendant les années de vie des végétaux.

Développer les énergies ne produisant pas de gaz carbonique :

- le solaire à usage individuel dans les pays en voie de développement et le solaire collectif dans les régions désertiques pour préserver l'agriculture ailleurs,
- l'éolien, en mer en particulier, car de plus

en plus mal supporté par les habitants en proximité,

- le nucléaire, là où la culture technique permet la maîtrise des risques,
- l'hydraulique, là où elle est compatible avec les besoins agricoles des régions en aval (en référence au barrage sur le Nil en Ethiopie),
- l'hydrogène produit avec l'électrolyse de l'eau,
- la recherche dans le domaine de la fusion nucléaire (projet ITER).

DANS UN CONTEXTE DÉMOGRAPHIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MONDIAL, DES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE :

- une démographie mondiale en croissance en particulier dans les pays en voie de développement et surtout en Afrique ;
- une attente très forte des populations de ces pays pour atteindre le niveau de vie des pays « riches » et donc un niveau de consommation d'énergie par tête d'habitant similaire ;
- une attente d'augmentation du niveau de vie même dans les pays riches à l'exemple de la France et des promesses des candidats à la présidentielle ;
- le rejet du développement de l'éolien dans ces mêmes pays par les populations de proximité ;
- le rejet des migrants par les populations de beaucoup de pays ;
- une pollution croissante dans les océans pouvant freiner à terme la vie et la capacité d'absorption de gaz carbonique dans les océans.

UN RETOUR SUR L'HYDROGÈNE

C'est l'atome le plus présent dans l'Univers à l'origine des étoiles, très présent sur terre



sous forme d'eau, mais aussi dans le pétrole et le gaz naturel combiné au carbone. Mais il n'existe qu'à l'état de traces sous la forme de H₂, molécule de dihydrogène qui combinée avec l'oxygène de l'air produit une énergie trois fois supérieure à celle du pétrole. Il faut donc le fabriquer et pour cela il faut plus d'énergie que celle qu'il peut nous restituer dans un moteur à hydrogène.

Donc l'hydrogène ne peut résoudre le problème de notre besoin en énergie croissante, au mieux il peut contribuer à la diminution du gaz carbonique dans l'atmosphère à condition qu'il soit produit avec de l'eau par électrolyse et non à partir du gaz naturel comme principalement actuellement.

Pour illustrer ce propos, la réaction chimique (vapoformage) exige de l'énergie : 16g de méthane engagé produisent 44g de gaz carbonique et 8g de dihydrogène qui pourront être utilisées ensuite dans un moteur ou une pile à hydrogène.

Par ailleurs, le dihydrogène étant la plus petite molécule existant dans l'univers et sur terre, ses conditions de stockage sous haute pression et basse température nécessitent de l'énergie et des équipements de stockage très performants pour éviter la moindre fuite car combiné à l'air ambiant, il peut réagir de façon explosive.

◀ **Jean-Jacques LHOTELLIER**



BALADE RÉGIONALE



LES SALINS DU MIDI ET AIGUES-MORTES (Septembre 2021)

Le bureau de l'ANRAfpa Languedoc-Roussillon a accueilli une quinzaine d'adhérents et conjoints le mardi 28 septembre 2021 pour une sortie en Camargue. Cette première sortie a été effectuée avec bonheur et enthousiasme après cette période d'un an et demi de confinement, le beau temps nous a accompagné.

Nous sommes arrivés sur le site des Salins du Midi par un temps radieux, grand soleil et brise marine.

Beaucoup de monde sur place, plusieurs groupes de notre moyenne d'âge ! Septembre est le mois idéal pour nous, retraités !

Notre petit train nous attendait avec son chauffeur-guide pour un départ à 11 h.

PREMIER ARRÊT : LES SALINS

Nous traversons les lagunes d'un pourpre rayonnant parce que chargées de sel et d'algues qui leur donnent cette couleur magnifique. Peu d'oiseaux sont au rendez-vous à part trois cols-verts, dérangés par l'activité humaine.

Le sel a plusieurs usages : chimie, entretien des routes, alimentation. Il est donc stocké en fonction de son usage formant ces montagnes de sel appelées camelles.

Un entretien est nécessaire pour chaque camelle. Le saunier se charge de ce travail ainsi que de la récolte qui se déroule en ce

BALADE RÉGIONALE

moment. Notre conducteur de train nous invite à monter en haut de la camelle pour admirer le paysage qui s'étend à perte de vue.

Nous avons dû veiller à notre sécurité compte tenu du va-et-vient des énormes camions chargés de l'acheminement du sel, tels que ceux des carrières de pierre.

La production de la saison des Salins d'Aigues-Mortes est d'environ 230 000 tonnes.

DEUXIÈME ARRÊT : LE MUSÉE DES SALINS DU MIDI

Le bâtiment est ancien, typique de ceux que l'on voit dans les salines du midi. Réhabilité, il raconte par des images et des textes, l'histoire des salins et des hommes qui y travaillent et qui y travaillaient autrefois.

Retour à l'accueil après une visite d'une heure et quart.

REPAS DE MIDI

La journée s'est poursuivie par le déjeuner dans un restaurant d'Aigues-Mortes « L'Oustau Camarguais ».

Agréable repas pris en terrasse en bordure d'une rue piétonne avec apéritif, entrées, plats typiques de Camargue et dessert

maison, accompagné de vins de la région et café. Nous avons profité de ce déjeuner et de ces retrouvailles pour continuer à échanger ; cela nous manquait après cette longue période délicate de dix-huit mois ; nous avons également évoqué les sorties à venir pour 2022.

L'après-midi libre nous a conduit à déambuler à plusieurs dans les ruelles de la ville, à visiter les remparts ceinturant Aigues-Mortes sur 1600 m, à faire quelques emplettes de produits régionaux typiques de Camargue ou encore à repérer un bon restaurant pour une future sortie.

Nous avons eu une pensée pour nos collègues de l'ANR réunis le même jour en assemblée générale dans les Vosges.

Notre assemblée générale régionale Occitanie est toujours envisagée en janvier 2022.

➔
Rémy PANTECOUTEAU

QUELQUES INFORMATIONS, SI VOUS VISITEZ NOTRE BELLE RÉGION.

Les Salins du Midi

Route du Grau du Roi
30220 AIGUES MORTES
Téléphone +33 4 66 73 40 24 (Tourisme)
<https://www.visitesalinsdecamargue.com/petit-train>

Restaurant l'Oustau de Camargue

2, rue Alsace-Lorraine
30220 AIGUES-MORTES

Office du Tourisme d'Aigues-Mortes

Place Saint-Louis,
30220 Aigues-Mortes
<https://ot-aiguesmortes.com>



BALADE RÉGIONALE



VOTE ÉLECTRONIQUE A L'ANR UN GAIN DE TEMPS, UNE FACILITÉ POUR TOUS !!!

En tant que membre du bureau, directement concernée par l'organisation du vote, notamment par la simplification due à l'envoi des documents par mail, j'ai cru comme tout le bureau et le conseil d'administration que c'était une simplification.

En fait, la simplification est valable pour les votants (à condition de lire ses mails et d'utiliser internet), mais il s'agissait pour nous de mettre en place un processus adapté à nos adhérents, tout en conservant en simultané la possibilité de voter par correspondance. A noter que Denis a également assuré le vote par correspondance.

Un grand merci à tous, tout particulièrement à Denis le Capitaine et Patrick Noël qui ont conduit ce travail jusqu'au bout à la limite de leur « énergie ».

Le plus difficile est fait, l'année prochaine ce sera plus facile.

Monique Gauffre

VOICI L'ARTICLE « HUMORISTIQUE » DE NOTRE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« Et si on effectuait le vote de l'année 2022 en mode électronique, cela ferait gagner du temps et économiserait du papier ! ». Voilà comment sur une phrase proposée et validée lors du CA de 2021, il a été décidé la mise en place du vote électronique.

Par la suite, le bureau a organisé de nombreux échanges en visio pour s'assurer de la faisabilité de la solution et permettre à chaque membre de s'exprimer sur les points forts et les faiblesses de ce mode de scrutin.

En réalité, le plus difficile restait à faire, mettre en place et en œuvre le processus, les acteurs et les différentes étapes de ce projet. Cet article décrit les étapes nécessaires pour y arriver.

La recherche du partenaire

Patrick Noël, via les mails d'information

d'Assoconnect, a été sensibilisé au processus du vote électronique.

Soi-disant le prestataire s'occupait de tout, en fait Assoconnect nous a mis en relation avec Eurovote (structure indépendante qui gère des projets de vote électronique pour plusieurs associations). C'est Thérèse (la femme de Patrick et aussi notre trésorière) qui s'est chargée de la partie « Facturation ». Les informaticiens et les comptables, ça a toujours matché.

La mise en place du projet

Patrick et moi, nommé « Chef de Projet » (« Si j'aurais su, j'aurais pas venu ») effectuons un premier échange téléphonique avec Eurovote.

En fait, il s'agit « tout simplement » de remplir un formulaire informatique (cahier de charges) précisant les informations obligatoires pour l'établissement du Procès-verbal de vote : les dates importantes du scrutin, les modes d'accès aux votes (sécurisation souhaitée), les objets à fournir (page d'accueil, résolutions de vote, page candidats et profession de foi, page de retour), ainsi que les acteurs de la phase d'essai.

En apparence, aucun problème, j'ai les informations demandées et des noms pour les acteurs de la phase d'essai, c'est-à-dire un président (moi-même), un assesseur, deux scrutateurs. Merci à Mohamed Hamrouni (assesseur), Alain Rolles et Patrick Noël (scrutateurs).

Les échanges avec les membres du Bureau

Faut pas croire, mais y'en a eu des échanges et des réunions virtuelles (on est des anciens de l'Afpa quand même !).

a) Qui vote ?

Il nous a fallu transmettre à Eurovote la liste informatique des adhérents autorisés

à s'exprimer. Ne peuvent voter (après vérification dans nos statuts et règlement intérieur) que les adhérents à jour de leurs cotisations sur l'année n-1 ou l'année n. Merci Patrick d'avoir effectué cette recherche. (Pas de souci pour nos adhérents, cette liste a été détruite par le prestataire depuis le vote).

b) Maintien d'un mode vote par correspondance tout en poussant l'utilisation du mode d'expression électronique.

Quelques adhérents n'ont pas de mail et d'autres ne l'utilisent pas. Ce qui nous a amené à mettre en place un processus particulier nous permettant de fusionner les 2 modes de vote pour l'expression des résultats finaux.

c) Mise au point du processus de communication et d'accompagnement des votants.

Il a fallu écrire des textes pour les mails d'explication, le mail d'huissier, etc., pour nos adhérents et toute une organisation pour impliquer plus fortement les délégués régionaux et leur permettre d'être le relais du processus pour leurs adhérents en difficultés.

Les échanges avec les délégués régionaux

Avant le vote, envoi par le secrétaire général, à partir des extractions de Patrick Noël, des listes des adhérents à jour de leurs cotisations. Ces listes précisaient les adhérents sans adresse mail, les adhérents utilisant peu leurs boîtes (Big Brother is watching you !). En retour, les délégués pouvaient préciser des situations exceptionnelles (nouveaux adhérents, changement de région, etc.) ou des souhaits d'envoi des documents de vote par courrier pour certains de leurs adhérents.

Pendant le vote, envoi par le secrétaire général (président du bureau de vote électronique, seul habilité à consulter les

statistiques du site de vote), des listes régionales du suivi de vote. Les délégués pouvaient alors relancer et accompagner leurs adhérents sur le vote électronique.

Le dépouillement

30 minutes après l'heure de clôture du vote, fixée dans le cahier des charges, chaque membre du bureau de vote électronique a reçu son morceau de clef électronique, pour ouvrir l'urne électronique (rôle de l'assesseur), pour comptabiliser les bulletins (rôle des scrutateurs).

On a donc organisé une visio (triste de fêter les résultats de manière virtuelle !) pour permettre au président du bureau d'introduire toutes les clés dans la plate-forme de vote, de récupérer les résultats électroniques et d'y ajouter les résultats du vote par correspondance.

Conclusion

Pour le secrétaire général, meilleure structuration, meilleure organisation relayée par les délégués régionaux, meilleur suivi du vote.

Inconvénient l'impossibilité de partager la visibilité du suivi de la plate-forme par d'autres, une seule adresse de connexion, un seul login amenant le process suivant (connexion sur login, envoi ciblé sur téléphone privé d'un mot de passe, connexion à la plate-forme) limite le partage et les actions de relance.

Nos adhérents se sont exprimés : « Le vote en ligne est très clair et rapide. Utilisation très aisée. Bravo. » « Facile !!! Que de manipulations en moins pour l'équipe qui doit gérer ! Merci ».



Denis LE CAPITAINE

NOTRE AMICALE

L'ANR FONCTIONNE EN PARTIE GRÂCE À VOTRE COTISATION

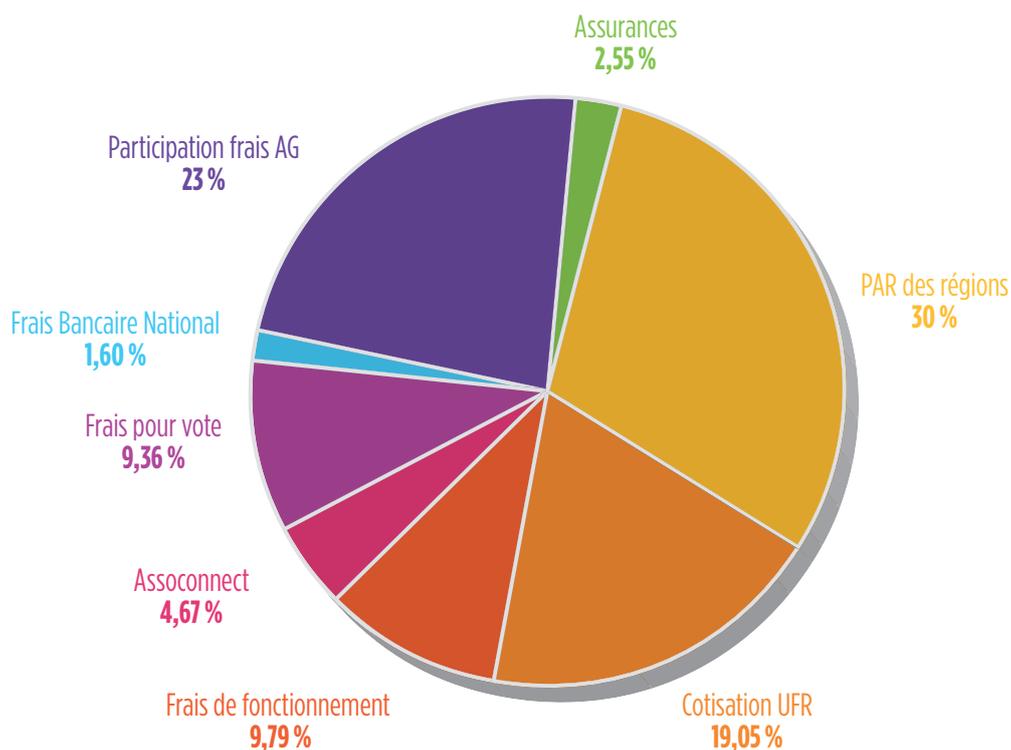
En 2021, voilà comment a été utilisée votre cotisation. La part la plus importante a concerné les régions, son montant a été arbitrée en 2020 à 30% soit 12.60€. Le différentiel entre les dépenses et les recettes de l'organisation du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale 2021, a été évalué à 23% soit 9.66€. L'ANR depuis des années adhère à l'Union Française des Retraités, cela vous permet de recevoir tous les trimestres « le courrier des retraités », et par la même occasion, si vous le souhaitez, de souscrire à leur mutuelle, le montant de la participation s'élève à 8€, soit 19.05%. Une part des frais de fonctionnement a été prise en charge par la cotisation, elle a pesé pour 4.11€ soit 9.79%. Les frais de vote ont coûté 3.93€ soit 9.36%. Le logiciel Assoconnect, qui permet la gestion, la comptabilité et l'hébergement du site internet a représenté 4.67% soit 1.96€. L'assurance Responsabilité Civile a été appréciée à hauteur de 1.07€ soit 2.55%. Les frais bancaires du national ont été chiffrés à 0.67€ soit 1.60%.

En ce qui concerne le financement des plans d'action, maintenance zoom, et autres frais de fonctionnement, il a été pris sur les subventions que nous a versées l'Afpa.

En 2022 pour la répartition des 32€ de la cotisation, la dotation aux régions a été définie à 50% soit 16€. Le montant de la participation à l'UFR reste à 8€ soit 25%. Les 8€ restant seront ventilés à partir du 31 décembre 2022.

Il est bien évident que compte tenu de ce faible montant, la prise en charge des frais de fonctionnement et annexes sera financée sur la subvention Afpa.

Thérèse et Patrick NOEL



BULLETIN D'ADHÉSION

L'Amicale Nationale des Retraités de l'Afpa

(Adhérente à l'union française des retraités)
1, allée Jean Griffon - BP 24426 - 31 405 Toulouse Cedex 4
Site internet : www.retraites-afpa.fr
Page Facebook : www.facebook.com/ANRAfpa
Email : contact.anrafpa@gmail.com
Numéro SIRENE/SIRET 795157551/00016

Chers collègues, amies et amis,

Vous êtes ou allez être en retraite. Une autre vie commence. Venez nous rejoindre à l'amicale*.

- > Vous garderez des contacts avec les collègues retraités.
- > Vous disposerez d'informations sur l'actualité des retraites.
- > Vous pourrez participer aux activités proposées par l'Amicale et ses partenaires.
- > Vous bénéficierez de tarifs négociés pour votre mutuelle.
- > Vous participerez à la défense des retraites et des retraités

* L'adhésion à l'ANR induit votre adhésion à l'UFR (Union Française des Retraités)

L'amicale vous souhaite la bienvenue

Renseigner très lisiblement les rubriques ci-après

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse:

Code postal : Ville : Téléphone fixe :

Email : @ Téléphone mobile :

Date de départ en retraite ou en préretraite

Établissement : Fonction (facultatif)

Je suis intéressé(e) pour m'impliquer dans les activités de l'ANR au niveau

Régional National International

Date : Signature

COTISATION

Membre actif* ou associé**

32 euros pour l'année

Adhésion entre le 30 juin et le 31 octobre

16 euros

Adhésion à compter du 1^{er} novembre (couvre l'année suivante)

32 euros

Conjoint de membre actif ou associé

16 euros

Ce bulletin est à adresser au siège de l'amicale, accompagné du chèque libellé à l'ordre de l'ANRAfpa

Amicale des retraités de l'Afpa (ANRAfpa),

1, allée Jean Griffon - BP 24426 - 31405 TOULOUSE Cedex 4

* Membre actif : agent retraité de l'Afpa ou ayant appartenu à l'Afpa.

** Membre associé : personne parrainée par un amicaliste et agréée par le délégué régional.

Sauf demande expresse, nom et adresses sont communiqués aux adhérents

Bulletin d'adhésion

2220390 - Afpa direction de la communication - juin 2022

Contacts n° 110

Directeur de la Publication : **Gabriel DANINO** - Coordination rédactionnelle : **Jocelyne LAPLACE**

Conception et réalisation : Afpa Direction de la communication

© Photos : ANR, iStock

L'Amicale Nationale
des retraités

Afpa